



VILLE DE VERSOIX

MAIRIE

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs,
Les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

Evolution du message :	Validé par :	Quand :	Suivi par :
Décision d'élaborer le message :	Le Conseil administratif	14 mars 2018	CSE
Fin de l'élaboration et validation du message :	Le Conseil administratif	21 mars 2018	CSE
Présentation à la Commission Culture et Communication:	La Commission	28 mars 2018	CL
Présentation à la Commission des Finances :	La Commission	12 avril 2018	PMA
Présentation au Conseil Municipal :	Le Conseil municipal	16 avril 2018	CL

« Crédit de Frs 290'000.- destiné à l'acquisition de panneaux d'information lumineux à messages variables»

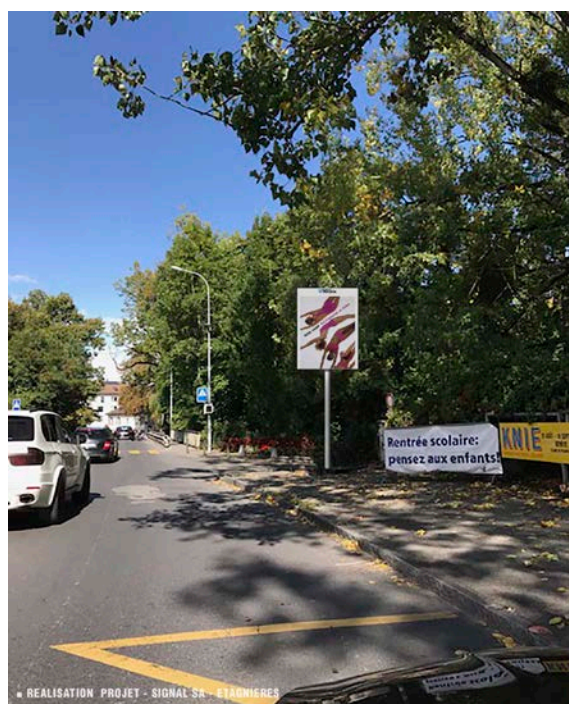


TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. SITUATION ACTUELLE	3
3. SITUATION SOUHAITÉE.....	4
4. LE PRODUIT CHOISI.....	4
5. LES IMPLANTATIONS CHOISIES	5
6. PLAN FINANCIER.....	6
7. CALENDRIER	7
8. CONCLUSION	7

1. Introduction

La Ville de Versoix se caractérise par un dynamisme qui se traduit par de nombreuses manifestations diverses et variées. La promotion de ces manifestations est aujourd'hui réalisée au travers de nombreux supports, qui vont des sites internet aux réseaux sociaux, en passant par une collaboration avec le journal régional que constitue Versoix-Région.

Point faible de la communication actuelle, l'affichage dans les rues de Versoix passe par des barrières mobiles disposées en divers endroits de la commune et par des châssis en métal sur lesquels peuvent être installées des bâches en plastique.

Ce système de promotion en rues se révèle peu satisfaisant, pour au moins deux raisons. La première réside dans la possibilité pour des personnes malveillantes de déchirer, casser, arracher ou vandaliser les bâches. La seconde a trait à la visibilité à proprement parler des bâches en question, lesquelles sont peu perceptibles, puisque pas forcément dans le champ de vision des automobilistes et souvent inesthétiques. Le suivi de l'enlèvement de celles-ci est parfois également problématique. Par ailleurs, en termes de sécurité, le système actuel n'est pas optimal, dans la mesure où les automobilistes intéressés par un affichage doivent tourner la tête et sont donc distraits, avec des risques d'accidents à la clé.

Le Conseil municipal, singulièrement la Commission Culture et Communication, a fait part, depuis longtemps, de son souhait de voir cette communication améliorée. Lancée il y a de cela plusieurs années, l'étude de solutions adéquates a pâti de quelques restructurations internes et a pris un certain retard.

Au printemps 2017, un groupe de travail interne réunissant les Services de la Culture et des Sports et Manifestations, clients internes de cet affichage, et de l'Urbanisme et de la Police, prescripteurs et dépositaires des autorisations possibles, s'est réuni à plusieurs reprises afin de proposer les meilleures variantes possibles. Le Service des Travaux et le Responsable informatique ont aussi collaboré pour permettre une installation efficace de ces panneaux.

Un très important travail de coordination entre les services de l'administration communale et les services cantonaux ainsi que les mandataires de la requalification de la route de Suisse a été accompli afin de permettre une implantation des panneaux en fonction des résultats attendus sur la route de Suisse.

Il est maintenant possible de présenter ce message, les planifications des travaux étant suffisamment avancées pour rendre possible l'implantation des panneaux.

2. Situation actuelle

Présentement, les barrières et autres châssis métalliques sur lesquels peuvent être tendus des bâches promotionnelles se situent :

- Devant Ecogia,
- A l'entrée de Versoix, côté Montfleury en venant du canton de Vaud,
- Juste avant la Versoix, en venant de Genève.

Un maximum de quatre bâches par endroit est à disposition. En lien avec les travaux de la route de Suisse, ce nombre est tendanciellement à la baisse, en raison de la disparition de certains espaces.

3. Situation souhaitée

L'objectif, convenu au sein de la Commission de la Culture et Communication, et étudié par le groupe de travail, est la mise en place de quatre panneaux d'information permettant d'afficher des messages promotionnels pour les manifestations culturelles et sportives, notamment, organisées à Versoix et des informations routières au gré des besoins. Par contre, les messages publicitaires ne sont pas souhaités.

L'implantation des quatre panneaux a pour objectif la suppression des barrières actuelles et des châssis d'affichage. Les quatre panneaux devraient se trouver en des lieux fortement fréquentés, de façon à assurer une visibilité maximale.

Les panneaux doivent être conçus de manière à pouvoir être pilotés à distance, par une interface de type web, permettant de changer à la demande et de programmer la diffusion des messages publiés. Cette interface doit être entièrement entre les mains de l'administration de la Ville de Versoix, de façon à ce que cette dernière puisse changer de façon autonome, sous la direction du Conseil administratif, les messages publiés.

4. Le produit choisi

Au terme des études, au cours desquelles plusieurs sociétés (signalisation.ch, frappecom.ch, novaccess.ch) et plusieurs produits de ces sociétés ont été analysés, il apparaît que le système développé par la société Signal est celui qui correspond le mieux aux besoins de la Ville de Versoix. Les fournisseurs mentionnés plus haut soit ne disposent pas des produits adéquats, soit les présentent sous forme de développement, ou encore ont un modèle commercial très différent de celui souhaité par le Conseil administratif et le Conseil municipal.

Signal est une société fortement implantée dans toute la Suisse et avec laquelle la Ville de Versoix a l'habitude de travailler. Elle est, de plus, la seule à répondre précisément aux demandes formulées dans le contexte.

Le produit retenu est un panneau LED de 1,5m sur 2m de hauteur permettant d'afficher les messages bord à bord avec 83'250 pixels au total et un pitch de 6,25mm (cette valeur indique la finesse de l'image : plus la distance est réduite, plus le point est net et plus grande est la définition de l'écran). En comparaison avec un écran d'ordinateur, où le pitch est de 0,25 mm environ, le pitch de l'écran du panneau LED est évidemment plus élevé. Il est par contre évident que l'écran LED, placé en hauteur, est conçu pour être vu sur une plus grande surface et à une plus longue distance. Dans ces conditions, le pitch de 6,25mm peut être considéré comme excellent et permet une visibilité optimale.

La notion de message pouvant être affiché bord à bord signifie que les documents de promotion peuvent occuper la totalité de l'écran, comme s'il s'agissait d'une affiche en papier. A la différence de l'affiche, le changement de message promotionnel est rapide, l'image pouvant être changée comme sur un écran d'ordinateur.

Les dimensions sont celles d'un format portrait, vertical. Elles correspondent à la majorité des affiches actuellement publiées dans ce genre de cas.

Le panneau peut être divisé en plusieurs parties, permettant d'afficher des messages complémentaires. Ainsi, un message promotionnel peut être affiché en même temps qu'un avis de prudence ou une information routière. La lisibilité des messages implique que le nombre de ceux-ci simultanément affichés devra être limité.

Le panneau est alimenté à distance par internet. Il peut afficher des images de tous types et peut être connecté par le biais d'un routeur sans fil muni d'une carte de télécommunication ou par une fibre optique. Cette dernière solution présente l'avantage d'une quasi immédiateté des mises à jour, le débit par la fibre optique étant plus rapide que par des routeurs cellulaires.

Le panneau est pourvu d'une sonde de luminosité, ce qui lui permet de s'adapter en fonction de la lumière du jour ou de la nuit.

5. Les implantations choisies

A ce stade, les implantations proposées sont au nombre de quatre :

1. A l'entrée de Versoix côté Vaud, les travaux de la route de Suisse se traduisent par d'importantes modifications du dimensionnement de la chaussée. La pose du mât et du panneau LED est relativement aisée, dans la mesure où la largeur de l'espace à disposition permettra de trouver un emplacement optimal. Le photomontage, joint au présent message, donne un aperçu de l'emplacement où sera installé le panneau, soit approximativement au niveau du numéro 147 rte de Suisse. Celui-ci sera réalisé dans le cadre des travaux de réaménagement de la route Suisse.
2. A l'entrée de Versoix côté Genève, l'emplacement actuel du panneau de chantier de la route de Suisse donne une idée relativement précise de l'endroit où sera installé le panneau LED.
3. Au centre-ville, la proposition des mandataires s'occupant du réaménagement de la route de Suisse, consiste à placer le panneau LED à hauteur du numéro 75 rte de Suisse. Cet emplacement permet une bonne vision, le dégagement avant d'arriver vers celui-ci étant assez important. A noter que le panneau ne sera visible que dans le sens Vaud-Genève. L'étude visant à implanter un panneau dans le sens GE-VD conclut à l'impossibilité de trouver un dégagement suffisant pour que le panneau soit bien visible, en raison des nouveaux aménagements de la route de Suisse.
4. Un quatrième panneau sera installé du côté de la rte de l'Etraz à hauteur du site d'Ecogia. Le panneau se situera entre le giratoire Etraz-Sauverny et l'entrée du site d'Ecogia. Le dégagement sera parfaitement visible.

En coordination avec le présent crédit, un cinquième panneau d'information au public, géré de façon identique aux panneaux à messages variables, sera installé à l'entrée du Boléro. Le site retenu est le mur situé à l'entrée de l'espace public, côté lac. Un montant de CHF 18'000.- a été voté à cet effet par le Conseil municipal le 27 juin 2016 dans le cadre du message relatif à des éléments complémentaires pour le Boléro, son parking et ses abords. Le panneau est susceptible d'être différent de ceux destinés aux automobilistes, dans la mesure où il devra être vu et perceptible à une moins longue distance.

Une demande d'offre précise concernant ce panneau sera formulée si le présent crédit est accepté. Le montant porté au crédit du 27 juin 2016 devrait suffire. Dans le cas contraire, le chiffre 14 du plan financier ci-dessous complètera le montant voté le 27 juin 2016.

6. Plan financier

6.1 Panneaux d'information lumineux à messages variables

1	Fourniture et montage de panneaux LED (par étapes) 4 pièces à CHF 31'500.- y compris mise en service		CHF 126'000.-
2	Programmation et gestion des messages	4 pièces à CHF 5'400.-	CHF 22'000.-
3	Prestations ingénierie, schéma électrique, coordination, documents techniques	Bloc	CHF 5'000.-
4	Génie civil soit fouilles pour raccordement au réseau électrique ou/et fibre, socle, chambre de tirage y compris installation de chantier/signalisation.	Bloc	CHF 57'000.-
5	Raccordement à la fibre optique (sauf route de l'Etraz cellulaire).		CHF 13'000.-
6	Raccordement au réseau électrique y compris coffret et droit de raccord.		CHF 26'000.-
7	Raccordement du coffret au panneau LED.		CHF 6'000.-
Total pour les panneaux LED			CHF 255'000.-

6.2 Frais divers

13	Honoraires implantation, coordination, autorisation,...		CHF 10'000.-
14	Divers et imprévus ≈ 10%.		CHF 25'000.-
Total			CHF 35'000.-
TOTAL			CHF 290'000.-

6.3 Fonctionnement (budget annuel)

1	Licence annuelle		CHF ≈700.-/an
2	Entretien (dès 2e année)		CHF≈4'200.-/an

7. Calendrier

En cas d'acceptation du présent message, la réalisation du premier panneau, sur la route de l'Etraz, pourra débuter rapidement.

Les autres panneaux seront mis en place au gré de l'avancement du chantier de requalification de la route de Suisse. Le second sera celui de Montfleury, le troisième celui se trouvant à hauteur de la Coop et le dernier installé sera celui prévu à l'entrée de Versoix côté Genève.

8. Conclusion

Pour améliorer la capacité de communication de la Ville de Versoix avec ses administrés, le Conseil administratif prie le Conseil municipal d'approuver le message ci-dessus et de voter le crédit de **CHF 290'000.-**.